



Elections au Conseil de Surveillance BPCE

Sud : pour défendre vos droits !

Quelques mois après le rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires avec la création de BPCE, les Personnels de ces deux réseaux doivent désigner leurs représentant(e)s au Conseil de Surveillance de BPCE. Cette instance a pour mission de surveiller la gestion exercée par le directoire en contrôlant à la fois l'opportunité et la régularité des actions entreprises. Même si les représentant(e)s des Personnels des deux réseaux assistent au Conseil sans voix délibérative, leur présence est essentielle pour recueillir les informations sur l'avenir du Groupe et surtout faire entendre sans trembler la voix des salarié(e)s.

Cette élection, la première dans le nouvel ensemble, revêt une importance toute particulière en raison du contexte dans lequel elle intervient. En effet, la création de BPCE est la conséquence directe du fiasco de NATIXIS qui se traduit actuellement dans nos caisses par des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, une politique salariale inexistante et surtout une souffrance au travail dont l'exacerbation laisse craindre le pire. C'est pourquoi, les salarié(e)s doivent désigner des représentant(e)s compétent(e)s, intègres et surtout combatif-ves.

En votant pour les candidat(e)s de *Sud*, vous faites le choix de représentant(e)s compétent(e)s

Notre compétence est vérifiée par la clairvoyance de nos analyses dans lesquelles, il y a plus de 3 ans, nous annonçons et dénonçons le naufrage prévisible de NATIXIS. Nous avons été les seuls à appeler à la grève le jour du lancement de la vente des actions NATIXIS.

En votant pour les candidat(e)s de *Sud*, vous faites le choix de représentant(e)s intègres

L'intérêt et la défense du personnel sont les seuls guides de notre action. Après notre victoire face à la CNCE sur la question des bulletins de salaire devant la Cour de Cassation en juillet 2008, nous avons saisi les Prud'hommes avec les salarié(e)s pour que ces dernier(e)s récupèrent l'intégralité des sommes qui leur sont dues.

En votant pour les candidat(e)s de *Sud*, vous faites le choix de représentant(e)s combatif-ves

Quel est le syndicat qui a été au premier rang des luttes ces dernières années et qui est le plus présent sur le terrain si ce n'est **Sud**. Ainsi, ce sont nos représentant(e)s qui se sont battu(e)s pour faire reconnaître devant les Tribunaux de Grande Instance le défaut d'information et de consultation des Comités d'entreprise lors de la mise en place de BPCE.

Du 14 janvier au 21 janvier 2010

**VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT
POUR LES CANDIDAT(E)S *Sud* 100 % MOTIVÉ(E)S**



Patrick SAURIN, titulaire Ile-de-France
(responsable de formation et représentant des salarié(e)s au COS de la CEIDF)

Carole JOSEPH, remplaçante Languedoc-Roussillon
(conseillère commerciale, élue au comité d'entreprise et au CHSCT)

